



MISSION REGIONALE d'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
HAUTS-DE-FRANCE
DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

Pôle autorité environnementale, en
appui de la mission régionale
d'autorité environnementale Hauts-
de-France

Le Président
de la mission régionale
d'autorité environnementale
Hauts-de-France

à

Courriel : ae-iddee.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr

Monsieur le Président de la communauté
de communes du Pays des Sources

haudiquet@cc-pays-sources.org

Lille, le 14 avril 2026

Objet : Demande d'avis de l'autorité environnementale sur la modification n°1 du SCoT du Pays des Sources – n° 016526/A PP

Monsieur le Président,

Vous avez saisi l'autorité environnementale pour avis sur la modification n°1 du SCoT du Pays des Sources le 9 avril 2026.

La modification n°1 du SCoT a pour objet de permettre l'extension de 30 hectares de la zone d'activité existante au sud de la RD82 à Ressons-sur-Matz. Elle porte sur l'ajustement des cartographies des zones économiques pages 46 et 47 du Document d'orientation et d'objectifs (DOO).

La révision du plan local d'urbanisme (PLU) de Ressons-sur-Matz prévoit cette extension de 30 hectares et son évaluation environnementale, qui comprend en annexe l'étude d'impact du projet d'extension, en a tenu compte. La révision du PLU a fait l'objet de l'avis de l'autorité environnementale du 10 mars 2026¹.

Je vous informe que la MRAe maintient l'avis précité pour la modification n°1 du SCoT.

En effet, comme indiqué dans l'avis, l'évaluation environnementale du SCoT, du PLUi et du projet pourrait faire l'objet d'une procédure commune et ainsi mieux informer le public tout en ne nécessitant qu'une charge administrative minime, l'étude d'impact étant la même pour toutes les procédures.

¹ https://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/010801app_rev_plu_ressons_sur_matz.pdf

La présente information sera publiée sur le site internet de l'évaluation environnementale et devra être jointe au dossier d'enquête publique avec l'avis initial.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président
de la mission régionale d'autorité environnementale
Hauts-de-France



Philippe GRATADOUR

Copies : Préfecture de l'Oise
DREAL Hauts-de-France